

Assurance change le prix du devis

Par tortu

bonjour,je suis aller voir un assurance scooter pour assurer mon deux roue,et il mon proposer un devis a 325 euro;donc je décide de payer en deux fois.il me donne juste la photocopie de la carte verte et un reçus de 200 euro.deux jour après il me téléphone et me dit que le prix es de 425 euro maintenant ,et m'explique qu en réalité il joue les courtier et que l'assurance ma refuser .donc je les es dit par téléphone d'annuler tous et de déduire ce que je leur dois.elle ma dit qu'il me rembourserons mais 3 semaine après toujours pas de chèque.es qu'il faut que je leur face une lettre? merci

Par chaber

bonjour

Avec les assureurs, il est toujours préférable de communiquer par LRAR

Par tortu

OK,merci.j'ais plus trop d'espoir mais je vais essayer.